



# Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

*Fédération Française des Échecs*

## Assemblée Générale du 25 janvier 2020

### Compte-rendu

Georges Bellet souhaite la bienvenue à l'ensemble des présidents et représentants des clubs et les remercie de s'être déplacés. Didier Pascal annonce que 32 clubs sont présents (dont 2 non votants), représentant 91 voix.

#### **I. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2018**

Aucun participant n'a de remarque sur ce dernier, qui était disponible en ligne.

Vote :                    Pour : 91.    Abstention : 0.    Contre : 0.

#### **II. Rapport moral & rapport d'activités**

En introduction, Georges Bellet tient à se féliciter de l'obtention d'une subvention de la région après plusieurs dépôts infructueux. Celle-ci a été attribuée notamment pour la « recherche de performance chez les jeunes » et le projet proposé par le comité directeur sera présenté lors du budget prévisionnel.

##### *a. La ligue en chiffres*

Les effectifs de la ligue ont progressé pour atteindre 4486 licenciés. Cette progression de 5 % est néanmoins assez focalisée sur les licences B, car comparé à 2017 les licences A sont en baisse.

Didier Pascal indique avoir fait des statistiques et observe que 50 % des licences B ne sont pas renouvelées l'année d'après. Jérôme Valenti confirme qu'un travail doit être mené sur le taux de rétention des licences d'une saison sur l'autre.

Matthieu Vieira invite les présidents à regarder en détail dans le rapport d'activité une carte à l'échelle de la ligue qui permet d'observer le nombre de licences par CDJE, le taux de licences pour 100 000 habitants, et le taux de licences A pour 100 000 habitants.

##### *b. Secteur Compétitions*

Thierry Delelis-Fanien fait un état des lieux des résultats des équipes de la ligue dans les divisions nationales, en soulignant les deux premières places d'Annemasse et de Villeurbanne de leur équipe de N3. Au niveau des divisions gérées par la ligue, il indique une légère baisse du nombre d'équipes en Régionale (-3) en 2018/2019 par rapport à la saison précédente. Il évoque la nouvelle pyramide des interclubs dé-

cidée par le Comité Directeur Fédéral, qui va entraîner des descentes supplémentaires de la N3 vers la N4 et donc par conséquence d'éventuelles relégations en plus de la N4 vers la Régionale.

Le dynamisme des tournois rapides s'est traduit par une augmentation du nombre d'homologations dans la ligue avec plus de 200 homologations dont 77 tournois FIDE. Thierry Delelis-Fanien précise qu'il se tient à disposition de quiconque souhaiterait avoir des statistiques par département.

Françoise Ringot, responsable du secteur féminin, souligne la montée de Corbas en N1F, division qui comptera désormais trois clubs représentant la ligue. Le Trophée Roza Lallemand a rassemblé 10 participantes à Annecy.

### c. *Secteur Jeunes*

Le championnat Auvergne-Rhône-Alpes a rassemblé 257 joueurs à Annonay, soit 29 de plus qu'en 2018. Cela s'explique d'une part par une légère augmentation du nombre total de places qualificatives, d'autre part par une meilleure gestion des repêchages lors des forfaits.

Matthieu Vieira explique qu'à la suite des remarques formulées par certains présidents de clubs, le mode de répartition des places qualificatives par catégorie a été modifié afin de rééquilibrer en faveur des grandes catégories qui ont moins de licenciés mais proportionnellement plus de compétiteurs. Jérôme Valenti remercie le club d'Annonay pour l'organisation qui représente une importante charge de travail.

Guy Fanget souhaite rappeler qu'il a organisé un hébergement sur place et ne comprend pas pourquoi tous les clubs organisateurs ne sont pas obligés de le faire. Bernard Fourche, président de l'Échiquier Clermontois Arverne, club organisateur du prochain championnat ARA Jeunes, s'oppose à cette demande et explique qu'il n'a pas les moyens humains suffisant pour mettre en place une telle logistique.

La finale des circuits rapides jeunes a été organisée le 5 octobre à Lozanne et a vu la participation de 95 joueurs, soit une augmentation de 35 %. 7 départements avait au moins un représentant contre 5 lors de l'édition précédente. Didier Pascal souligne la montée en puissance de cette compétition créée après la fusion et rappelle que le mode de fonctionnement est de laisser une totale liberté aux comités départementaux dans la manière d'attribuer les places qualificatives.

Guy Fanget interpelle le comité directeur sur la décision selon lui tardive de passer la N3 Jeunes pour la saison 2019/2020 en trois poules géographiques avec une phase finale. Comme Sainte-Foy 3 & 4 ont fait forfait, il estime que les équipes du groupe C ont de ce fait été avantagées.

Margaux Lefevre ne comprend pas pourquoi une équipe serait avantagée dans le cas d'une victoire par forfait, car le score est dans ce cas de 5 - 0 alors qu'il pourrait être plus important si le match avait réellement lieu.

Matthieu Vieira s'oppose à Guy Fanget : si le compte-rendu du comité directeur en question a bien été mis en ligne au mois de décembre, le règlement modifié avait été envoyé aux clubs dès début octobre. Il indique qu'il y a eu plusieurs allers-retours entre la commission technique fédérale, le directeur des In-





À ce sujet, Matthieu Vieira présente le nouveau mode de qualification pour le championnat de France : il rappelle que celui-ci a été modifié suite au débat qui avait eu lieu lors de la précédente Assemblée Générale et à la volonté des clubs de trouver une solution mixte entre la qualification par ZID et la qualification au classement général. Il y aura donc un qualifié par ZID au minimum, le reste des qualifications se faisant au classement général. Matthieu Vieira rappelle également la différence entre le repêchage (remplacement d'un joueur qualifié qui se désiste) et la qualification supplémentaire (place attribuée exceptionnellement par la commission technique sur dossier).

Après avoir constaté l'absence de questions diverses, Georges Bellet lève la séance. Il invite ceux qui le souhaitent à partager le verre de l'amitié et à échanger avec Éloi Relange, candidat à la présidence de la FFE.

Le président,  
Georges Bellet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Bellet', written over a faint circular stamp.

Le secrétaire,  
Matthieu Vieira

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Vieira', written over a faint circular stamp.